



## CHALET DE LA BORBUINTZE

### TARIF DES NUITÉES

Cat	AFFILIATION	TARIFS CHF
<b>Ac</b>	Membres du CAS, Section des Diablerets	23.00
<b>Bc</b>	Membres du CAS et clubs bénéficiant de la réciprocité	26.00
<b>Cc</b>	Membres jeunesse du CAS, jusqu'à 22 ans révolus	17.00
<b>Dc</b>	Tous les autres visiteurs	29.00
<b>Ec</b>	Enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus	18.00

### TARIF POUR LA JOURNÉE

Taxe de jour par visiteur (eau chaude, préparation d'un repas)	6.00
--	------

### TARIF CHALET COMPLET (DU SAMEDI AU DIMANCHE)

Le prix de location pour le «chalet complet» doit être payé lors de l'établissement du contrat.

<b>Ac</b>	Membres du CAS, Section des Diablerets	460.00 *
<b>Bc</b>	Membres du CAS et clubs bénéficiant de la réciprocité	520.00 *
<b>Dc</b>	Tous les autres visiteurs	580.00 *

\* Tarif minimum

#### LIVRE DU CHALET :

En arrivant, veuillez-vous inscrire dans le livre du chalet en indiquant votre nom, lieu de domicile, date d'arrivée et celle de départ.

Précisez également si vous êtes membre du CAS ou non membre.

#### FICHE D'INSCRIPTION ET TAXE DE SÉJOUR :

La taxe de séjour et la TVA 3,7% sont comprises dans le prix de la location.

Lors du départ, le locataire indiquera (feuille perception), le nombre exact de personnes ayant séjourné au chalet, afin que la préposée puisse en rendre compte à l'office du tourisme.

Le président des chalets  
Alain Détraz

Le président de la Section  
Jean Micol